

Mot de bienvenue aux nouveaux habitants de Corsier-sur-Vevey (le 22 septembre 2024).

Chers fidèles amis de la sortie des Monts et chers nouveaux habitants de Corsier.

En 2020, c'est en qualité de dernier Municipal élu, que j'ai déjà eu le plaisir de m'adresser à certains d'entre vous à l'occasion du même événement. Je vous avais alors parlé de Corsier-sur-Vevey au travers du chiffre 3 qui convient si bien à notre chère Commune.

Aujourd'hui, j'ai décidé de vous adresser un message différent, axé sur mes fonctions ou autrement dit dicastères dont j'ai joué parfois avec les mots pour arriver à mes fins.

Le premier thème abordé est le **Développement Durable** :

Car en termes de durabilité, Corsier fait plutôt bonne figure. En effet c'est déjà en l'AN de grâce **908** que l'on trouve les premières traces écrites de Corsier alors appelé **Corciaco**, puis dès le 12^{ème} siècle **Corsianum**. C'est au cours des siècles suivants avec l'usage du français comme langue officielle, en remplacement des anciens dialectes latins, que le nom de **Corsier** fut utilisé. Mais c'est seulement en **1953** qu'il fut rajouté **sur-Vevey** afin d'éviter toute confusion avec l'autre Corsier présent sur les rives du lac de Genève.

Si le nom de Corsier-sur-Vevey a évolué avec le temps, qu'en est-il de ses habitants ?

Les premiers étaient d'origine Celtes. Ils vécurent d'abord libres puis sous les dominations Romaines, Burgondes, Francs et Bourguignonnes, pour finalement se retrouver intégrés à la Maison de Savoie de 1285 à 1536. C'est durant l'année 1536 que sont arrivés sans se presser, mais bien déterminés, les troupes bernoises, envoyées pour conquérir les riches terres agricoles et viticoles de Savoie qui jouxtaient les frontières de l'Helvétie d'alors. Après avoir été 251 ans Savoyard, nos ancêtres devinrent bernois de 1536 à 1798, soit les 262 années suivantes. N'en déplaise au Major Davel, il faudra attendre l'année 1798 pour que « sur demande pressante de quelques vaudois présents à Paris, dont le célèbre Frédéric-César de la Harpe » le Directoire Français décide d'envoyer ses troupes portant l'idée révolutionnaire à nos frontières pour libérer le pays de Vaud. Puis par la même occasion, pousser jusqu'à Berne pour y piller l'arsenal et le trésor,

réputé loin à la ronde pour être particulièrement riche et bien garni. Suivi d'une brève période sous le régime de la République Helvétique, une et indivisible qui ne durera que 5 ans, c'est finalement en 1803 que l'acte de médiation rédigé par un certain Napoléon Bonaparte alors 1^{er} Consul, que la population de notre région pu enfin se considérer comme vaudois « libre et indépendant » et ceci jusqu' à ce jour.

A l'écoute du parcours de vie de nos aïeux au fil des siècles, vous constaterez que la question de la mixité des gens et des peuples justifie depuis fort longtemps l'existence d'un autre dicastère à savoir celui des **Naturalisations**.

Parlons maintenant des Domaines et de l'environnement.

Si Corsier-sur-Vevey bénéficie de bâtiments remarquables comme les châteaux du Châtelard (occupé par la Fédération Internationale de lutttes associées) et celui de Corsy (l'actuelle Maison de Commune), nous avons aussi un superbe Temple Roman très bien conservé, un café de la Place et une Pinte restaurés avec soin et respect, sans oublier le Manoir de Ban (ancienne demeure de Sr Charlie Chaplin, aujourd'hui Musée du même nom, et quelques autres sites d'intérêt majeur comme l'ancien presbytère au chemin de Meruz, la cure réformée à la place du Temple, une rue Centrale bien préservée et en prime un magnifique Parc Chaplin, véritable poumon vert et havre de paix, où toutes les générations se côtoient !

Et bien tout cela ne correspond pas au terme politique des Domaines : Qui ne s'applique qu'aux vignes, aux forêts et aux terres agricoles communales. Néanmoins, il ne m'était pas possible de ne pas vous parler de notre patrimoine bâti dans la présentation de notre Commune, venons-en maintenant à mon véritable dicastère :

Les vignes, je devrais plutôt dire la vigne communale est sans doute l'une des plus petites parcelles de la région avec ses 1'600 m², mais elle permet néanmoins à notre vigneron Martial Neyroud de mettre en bouteilles le vin officiel de la Commune et ainsi répondre aux besoins de celle-ci en vin rouge et en vin blanc.

Les forêts sont assez importantes sur le territoire communal mais seul 15 % de celles-ci sont propriété de la Commune, tout le reste étant privé. C'est notre garde forestier, Monsieur Maxime Roth, qui est chargé de gérer et de protéger l'entier des surfaces boisées de notre région en collaboration avec le Groupement Forestier de la Veveyse qui réunit les 7 communes nous entourant.

Les terres agricoles sont, quant à elles, réparties sur diverses parcelles toutes situées aux Monts-de-Corsier. Celles-ci sont louées à nos 4 agriculteurs encore actifs, tous producteurs laitiers. Sur le Domaine de la Chaux une parcelle d'environ 16'000 m², ainsi qu'une petite grange ont été attribuées, à la demande du Conseil Communal, à la culture BIO il y a déjà 3 ans de cela.

Concernant l'environnement, je parlerai plutôt de notre environnement :

Prenons la mesure de notre commune, qui avec une longueur de 7,5 km de long et de 1,25 km dans sa plus grande largeur représente une superficie totale de 6,75 km². Le point le plus bas de la commune se situe à 384m à l'avenue Reller et le plus haut à 946m situé à la Baume au Sud du Mont Vuarat.

Pour profiter pleinement des avantages de votre Commune, ne manquez pas d'aller visiter son site internet où vous découvrirez toutes les sociétés locales et autres clubs proposant de nombreuses activités à notre population.

Je ne saurais oublier de vous recommander de visiter par la même occasion les pages réservées aux activités politiques. Les groupes et partis présents au sein du Conseil Communal sont toujours à la recherche de nouveaux membres prêts à s'investir pour le bien commun.

Que vous soyez résident du Village, de Fenil ou des Monts, vous faites tous partie de la grande famille des Corsiérans et ce n'est pas les 562 mètres de dénivelé maximum qui doivent vous empêcher de vous retrouver pour partager et construire le futur de notre Commune. Alors engager vous !

Avant de conclure mon message, je tiens à souhaiter au nom de la Municipalité la cordiale bienvenue à l'ensemble des nouveaux habitants et nos plus vifs remerciements à toutes les personnes ayant œuvré à l'organisation de cette belle journée. Tout particulièrement à la Société de Développement et à la famille Cochard qui s'engagent depuis plusieurs années pour cet événement devenu incontournable avec le temps.

Me voici au terme de cette allocution et quand bien même notre vignoble est petit, il n'en donne pas moins le vin d'honneur que je vous invite à découvrir en partageant le verre de l'amitié.

Merci pour votre écoute et à votre bonne santé.